

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 1^{ER} CYCLE

Université de technologie de Compiègne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 09/03/2026

Au nom du comité d'experts :

Sonja Ludmilla Denot-Ledunois, Présidente du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, Présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos	4
Formation évaluée	4
Domaine Sciences, technologies, santé	4
Organisation de l'évaluation	5
Avis d'accréditation de la formation du 1^{er} cycle	6
Rapport de la formation	7
Observations de l'établissement	10

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de la formation du 1^{er} cycle de l'université de technologie de Compiègne (UTC) pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023) et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 1^{er} cycle (bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose sur le dossier d'autoévaluation de la formation listée ci-après. Le rapport d'évaluation de cette formation est accompagné de l'avis formulé en vue de l'accréditation de l'offre de formation de l'établissement pour la période 2026-2030.

Formation évaluée

Domaine Sciences, technologies, santé

- Licence professionnelle *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de technologie de Compiègne a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par Mme Sonja Ludmilla Denot-Ledunois, maîtresse de conférences en sciences et techniques des activités sportives à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et conseillère universitaire de la rectrice déléguée pour l'ESRI de la région académique d'Île-de-France et du recteur de l'académie de Versailles. La vice-présidence du comité a été assurée par M. Lionel Nicod, professeur des universités en sciences de gestion et du management à Aix-Marseille Université.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Khadidja Arbaoui, responsable qualité à Y Schools, Troyes ;
- Mme Claire Bardelmann, professeure des universités en études anglophones à l'université Perpignan Via Domitia ;
- M. William Bertucci, professeur des universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Mme Chantal Dumestre-Perard, professeure des universités en immunologie à l'université Grenoble Alpes ;
- Mme Francette Fines, professeure des universités en droit à l'Institut d'études politiques de Toulouse ;
- M. Fabien Gendron, professeur agrégé de génie civil à La Rochelle Université ;
- M. Raphaël Gros, maître de conférences en biologie à Aix-Marseille Université ;
- M. François Lecellier, maître de conférences en informatique à l'université de Poitiers ;
- Mme Françoise Leriche, professeure des universités en lettres modernes à l'université Grenoble Alpes ;
- Mme Pascale Marange, maîtresse de conférences en automatique à l'université de Lorraine ;
- Mme Sylvie Rascol-Boutard, maîtresse de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Montpellier ;
- Mme Céline Rivat, maîtresse de conférences en sciences de gestion et du management à l'université Jean Monnet ;
- M. Yann Sapet, étudiant en management de projet industriel à l'université Jean Monnet ;
- Mme Annabelle Turc, juriste groupe Altitude Associés, Lyon ;
- M. Alexandre Vincent, professeur des universités en histoire à l'université Lumière – Lyon 2 ;
- Mme Martine Wery, professeure des universités en physique à l'université Paris-Saclay ;
- Mme Nathalie Younes, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à l'université Clermont Auvergne.

Mme Isabelle Tapiero, conseillère scientifique, et M. François Lubin, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

Avis d'accréditation de la formation du 1^{er} cycle

Le tableau suivant synthétise l'avis relatif à la formation du 1^{er} cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Pour cette formation en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique, le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation suite à l'évaluation de son bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
STS	STS	Licence professionnelle	Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none">- Veiller à consolider l'adossement à la recherche dans les projets pédagogiques.- Veiller à mesurer l'impact des actions engagées pour renforcer l'attractivité.- Veiller à stabiliser les dispositifs d'amélioration continue (suivi de l'insertion professionnelle et évaluation des enseignements).

Rapport de la formation

LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : SYSTÈMES PLURITECHNIQUES

Établissement

Université de technologie de Compiègne

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques* de l'université de technologie de Compiègne (UTC) est portée par l'Institut universitaire de technologie de Compiègne et le lycée Mireille Grenet de Compiègne. Elle compte en 2022-2023 17 étudiants et cinq enseignants permanents. La maquette pédagogique contient 480 heures étudiant.

Analyse globale

La licence professionnelle *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques* propose une formation en lien avec les besoins du marché et elle est ouverte à l'alternance. Le déploiement de l'approche par compétences est bien mis en place dans cette formation. Bien que la thématique de cette licence professionnelle soit d'actualité, les effectifs restent faibles. La formation doit formaliser son amélioration continue, sur le recrutement des étudiants, le devenir des diplômés, les effectifs entrant dans la licence et sur l'évaluation des enseignements par les étudiants.

La professionnalisation est de bonne qualité. Cette licence professionnelle forme les étudiants à la maintenance en associant les acteurs industriels des mondes sociaux et économiques du domaine. En effet, huit industriels interviennent pour un volume horaire de 130 heures sur 480 heures d'enseignement. De plus, la formation est ouverte à la formation continue pour un groupe de 12 étudiants à l'apprentissage (alternance deux semaines en école - deux semaines en entreprise) et un groupe en formation initiale. Actuellement seulement un groupe mixant les deux publics est ouvert.

Le déploiement de l'approche par compétences est mis en place au niveau de la définition des compétences et du lien avec les unités d'enseignements, mais n'est pas encore finalisé. À partir du référentiel RNCP, les compétences visées ont été formalisées et le lien avec les unités d'enseignements est également défini. Cependant, la partie évaluation de ces compétences et le portfolio pour suivre l'acquisition des compétences ne sont pas mis en place, mais c'est en réflexion par l'équipe pédagogique.

La formation à et par la recherche est très limitée et doit être renforcée. L'adossement à la recherche se fait uniquement par l'intervention de cinq enseignants-chercheurs pour un volume horaire de 80 heures d'enseignement (17 % du volume horaire), ce qui est faible. Les étudiants ne reçoivent aucune formation ou sensibilisation à la veille technologique, à l'intégrité scientifique ou à la déontologie.

Les effectifs d'étudiants sont faibles et le profil des candidatures n'est pas fourni dans le dossier. L'objectif est d'avoir deux groupes d'étudiants : un groupe de 12 étudiants sous statut étudiant et un groupe de 12 étudiants sous statut d'apprenti. Sur les trois années analysées, une promotion est ouverte chaque année avec un groupe d'étudiants en formation initiale et un groupe en formation par apprentissage (au nombre de huit en 2022-2023). Bien que la formation soit dans l'affichage au catalogue de la formation continue de l'établissement, les effectifs dans cette catégorie restent faibles. De plus, le dossier ne mentionne aucune information sur le profil des étudiants recrutés. La thématique de cette licence étant porteuse sur le marché du travail, l'équipe pédagogique doit analyser la raison de ce faible effectif.

La formation a un très bon taux de réussite, mais aucune information sur le devenir des étudiants n'est fournie dans le dossier. Tous les étudiants inscrits dans cette formation sont diplômés, le taux de réussite est donc maximal. Bien qu'il ne soit pas indiqué de pédagogie spécifique pour accompagner les étudiants dans leur

réussite, un suivi individuel permet de détecter d'éventuelles difficultés et de proposer des solutions. La formation n'analyse pas la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes et aucune donnée ou analyse n'est fournie dans le dossier. Il est simplement indiqué que le suivi des diplômés sera intégré aux enquêtes réalisées pour les ingénieurs de l'UTC à la rentrée prochaine.

La démarche d'amélioration continue est peu robuste. Le conseil de perfectionnement est mis en place et se réunit une fois par an. Il est en revanche incomplet, car il n'intègre pas d'étudiant. De plus, l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est pas mise en place.

L'ouverture à l'international est très faible. Le dossier d'autoévaluation ne mentionne aucun élément permettant de préciser l'intégration d'étudiants étrangers. Il est simplement indiqué la possibilité pour les étudiants de faire leur stage à l'étranger. Il y a 20 heures d'anglais dans la maquette pédagogique, mais pas de précision sur les objectifs de ces enseignements.

Conclusion

Point fort

- Un taux de réussite de 100 %.

Points faibles

- Un effectif entrant d'étudiants faible et en baisse ;
- Une formation à et par la recherche limitée ;
- Une absence d'informations sur le recrutement et le devenir des diplômés (insertion professionnelle et poursuite d'études) ;
- Un conseil de perfectionnement sans les étudiants ;
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation en menant une communication plus accrue pour faire connaître la formation et les débouchés de celle-ci, et analyser les formations dans lesquelles les étudiants pourraient intégrer cette licence professionnelle.
- Renforcer le volume horaire des enseignements en lien avec la recherche.
- Suivre et analyser par des enquêtes le parcours des étudiants (recrutement, insertion professionnelle et poursuite d'études).
- Intégrer dans le conseil de perfectionnement des étudiants.
- Mettre en place une évaluation systématisée de la formation et des enseignements par les étudiants.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

Besoin de complément d'informations sur le parcours des étudiants (profil des étudiants pour le recrutement et devenir des diplômés).

Observations de l'établissement

A l'attention de :

Mme Coralie Chevallier

Présidente du Hcéres

et

Mme Lynne FRANJIE

Directrice du département d'évaluation
des formations du Hcéres

Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation du bilan de 1^{er} cycle - Licence professionnelle *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques*.

Ref. Hcéres : E2026-EV-0601223D-DEF-PC260025271-RT

Madame la Présidente, Madame la Directrice,

L'Université de Technologie de Compiègne (UTC) prend acte du rapport d'évaluation portant sur la licence professionnelle Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques. L'UTC tient à remercier l'ensemble des experts du Hcéres qui ont mené cette évaluation. Les remarques et recommandations formulées par le comité d'experts nous sont très utiles dans une démarche d'amélioration continue de notre offre de formation.

Nous remercions le comité qui souligne le taux de réussite de 100 % des étudiantes et étudiants de la licence professionnelle Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques.

Le rapport met en évidence des points faibles de la formation.

1. Effectifs et attractivité de la formation

Le rapport met en avant des effectifs faibles et en baisse. L'UTC reconnaît cette situation et s'engage à renforcer la visibilité et l'attractivité de cette formation. À cet effet, plusieurs actions seront mises en place, dont :

- Une augmentation des efforts de communication via des journées portes ouvertes, des salons et une présence accrue sur les réseaux sociaux.
- Le développement de partenariats avec des lycées techniques et des instituts de formation afin de mieux informer les étudiants potentiels sur les débouchés de cette licence.
- La promotion de la formation par les étudiants de licence professionnelle dans leurs établissements d'origine.
- La réévaluation des critères d'admission et analyse des cursus antérieurs des candidats pour mieux cibler les profils adaptés.

Université de technologie
de Compiègne
Direction

Centre Pierre Guillaumat
CS 60319
Rue du docteur
Schweitzer
60203 Compiègne cedex

Tél. 03 44 23 44 23
www.utc.fr

2. Formation à et par la recherche

Le rapport souligne un volume horaire limité d'enseignements liés à la recherche. L'UTC prévoit d'augmenter l'implication des enseignants-chercheurs et d'intégrer de nouveaux contenus pédagogiques portant sur la veille technologique, l'intégrité scientifique et la déontologie. Les autres actions envisagées sont :

- L'introduction des aspects recherche en lien avec la formation dans les enseignements prodigués par les enseignants chercheurs.
- L'encouragement des étudiantes et des étudiants de la licence à participer à des projets en partenariat avec des laboratoires de recherche.
- La visite d'un laboratoire de recherche. Dans cet optique, depuis 2024, l'UTC a mis en place « les nuits de la recherche » qui permettent aux étudiantes et étudiants de découvrir les activités de recherche menées dans les laboratoires de l'UTC. La participation à cet évènement sera proposée systématiquement aux étudiantes et étudiants de la licence dans les années futures.

3. Suivi des diplômés et insertion professionnelle

L'absence de données précises sur le parcours des diplômés est mentionnée dans le rapport. L'UTC s'engage à poursuivre la mise en place d'un suivi systématique des anciens étudiants pour mieux évaluer leur insertion professionnelle et leurs éventuelles poursuites d'études.

- Depuis l'année dernière, promotion 2023-2024, les étudiants de licence professionnelle sont intégrés au suivi de l'observatoire de l'insertion professionnelle en lien avec le Pôle Formation-Entreprises de l'UTC. Le taux de retour faible de cette enquête ne permet pas de réaliser de statistiques significatives. Nous allons modifier le schéma actuel, copié de celui appliqué aux diplômés ingénieurs, pour l'adapter au mieux au public de licence professionnelle.
- Une enquête réalisée lors de la cérémonie de remise des diplômes (soit à six mois après la diplomation), montre que 80% des étudiants sont en emploi, que 10 à 15% poursuivent des études (en master ou en cursus ingénieur).
- Bien que ces données existent, il n'a pas été possible d'identifier comment remonter correctement les données sur le profil des candidatures dans le tableau. Par exemple, en 2020-21, il y avait 39 candidats. 45% des candidatures provenaient d'un BTS, 13% provenaient d'un DUT/BUT, 18% provenaient d'une licence, 23% provenaient d'une autre formation du supérieur. Au final, 23 étudiants ont été inscrits dont 22 hommes et 1 femme. 3 étudiants venaient de L2, 6 d'un DUT, 13 d'un BTS-BTSA, 6 d'une VAE ou d'une VAP pour accéder à la licence professionnelle. 11 étudiants étaient en FISE alors que 12 étudiants étaient en FISA.

4. Conseil de perfectionnement et évaluation des enseignements

Le rapport souligne l'absence d'étudiants dans le conseil de perfectionnement et l'absence d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. L'UTC s'engage à :

- Mettre en place une évaluation systématique des enseignements par les étudiants sous forme de questionnaires anonymes. Pour la promotion 2024-2025, les questionnaires ont été distribués en version papier. Pour les années prochaines, ils seront intégrés directement sur l'ENT de l'UTC et complétés en ligne par les étudiants.
- Analyser ces retours afin d'apporter des ajustements aux contenus pédagogiques et aux méthodes d'enseignement.
- Depuis la promotion 2023-2024, deux représentant étudiants de la formation, un sous statut étudiant et un sous statut apprenti sont présents au sein du conseil de perfectionnement.

L'UTC remercie le comité d'experts pour son analyse et ses recommandations qui constituent une base précieuse pour l'amélioration continue de la formation. Les actions décrites dans cette réponse seront mises en œuvre progressivement, avec un suivi régulier de leur efficacité. L'objectif demeure l'amélioration de la qualité de la formation et l'accompagnement optimal des étudiantes et étudiants vers une insertion professionnelle réussie. L'UTC ne manquera d'apporter les données manquantes au comité, notamment sur le profil des étudiants et leur devenir, pour la suite de l'évaluation après la phase bilan.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Compiègne, le 10/06/2025

La directrice de l'université de technologie
de Compiègne
Claire Rossi



Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

